

WEBINAIRE



Les abus financiers et la fraude



Date : 26 mars 2026 Heure : 10h30 – 12h 00

Avec Me Francesca Kacou



Ministère de la Justice
Canada



Reconnaissance des terres

CLEO reconnaît que depuis longtemps, la terre sur laquelle nous vivons et travaillons a été la maison et le territoire traditionnel des peuples autochtones, y compris les Mississaugas de New Credit, les Haudenosaunees et les Wendats, et abrite maintenant de nombreuses familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Le travail de CLEO se fait également sur les nombreux territoires traditionnels de cette terre que l'on appelle aussi l'Ontario. L'équipe de CLEO apprend à être un meilleur allié en se formant sur la nature systémique du racisme anti-autochtone au Canada.



Ministère de la Justice
Canada

SOMMAIRE

- 90 minutes au total (présentation avec questions-réponses).
- Ce webinaire contient des renseignements généraux sur :
 - Les différentes formes de frauds,
 - les droits et recours disponibles en cas de fraude,
 - les stratégies concrètes pour se protéger.

Les informations sont à jour à la date d'aujourd'hui, le 26 mars 2026.

POINTS À PRENDRE EN COMPTE

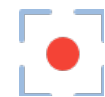
Communication

Veillez poser vos questions dans le clavardage ou utiliser l'outil Question/Réponse (l'icône est en bas de votre écran).



Conférencière

Le conférencier sera à l'écran lors de la présentation et pour les questions/réponses.



Enregistrement

L'enregistrement de cet atelier sera disponible sur notre site cleoconnect.ca après l'événement. Le lien d'accès sera envoyé par courriel aux personnes inscrites.



Évaluation

Nous vous invitons à remplir l'évaluation de l'atelier :
« Les abus financiers et la fraude »

CONFÉRENCIÈRE

- Me Francesca Kacou est avocate et coordonnatrice de projets auprès des Services d'aide juridique du Centre francophone du Grand Toronto où elle exerce en droit de la famille et de l'immigration.
- Elle est titulaire d'un double baccalauréat en droit civil et Common Law obtenu à l'université d'Ottawa et un certificat en gestion de projets obtenu au *Newbrunswick community college* (NBCC).
- Cumulant cinq années d'expérience en pratique du droit et en gestion de projets, elle s'intéresse principalement aux enjeux liés à l'accès à la justice pour les communautés francophones et contribue au développement de services juridiques adaptés aux réalités des nouveaux arrivants.



Atelier 23 : LES ABUS FINANCIERS ET LA FRAUDE

Présenté par: Me Francesca Kacou
26 Mars 2026



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



CLEO Connect
Formation et outils pour les travailleurs communautaires



AVERTISSEMENT



Cette présentation est fournie à **titre informatif uniquement**.

Elle ne constitue **pas un avis juridique** et elle ne vise pas à être utilisée comme conseil juridique pour un problème.

Les sujets abordés peuvent être sensibles et difficiles pour certains participants.

Cette présentation n'est **pas** offerte dans un milieu **confidentiel**.

Nous vous demandons toutefois de respecter le droit à la vie privé des participants et d'éviter de révéler des renseignements personnels sensibles.

Cette présentation n'a pas été créé comme document indépendant. Elle est complétée par une présentation orale.



CONFIDENTIALITÉ – INFORMATIONS JURIDIQUES



- Cette présentation comprend des renseignements juridiques généraux à l'intention des résidents de l'Ontario.
- Des renseignements juridiques ne sont pas équivalents à des conseils juridiques.
- Les lois, les programmes et les politiques peuvent changer.
- Pour toutes questions ou problèmes juridiques, veuillez communiquer avec le CFGT, votre clinique juridique ou avec un avocat.



ORDRE DU JOUR



- ❖ LES ABUS FINANCIERS
- ❖ LES FRAUDES
- ❖ RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER
- ❖ LES RECOURS DISPONIBLES
- ❖ RESSOURCES PERTINENTES
- ❖ QUESTIONS REPOSES



LES ABUS FINANCIERS



DEFINITION

Lorsque quelqu'un utilise votre argent\vos biens pour vous contrôler ou vous exploiter :

- ✓ Prendre votre argent ou vos biens sans votre permission
- ✓ Retenir votre argent ou en limiter l'accès pour vous contrôler
- ✓ Vous forcer à signer des documents
- ✓ Vous forcer à vendre vos biens ou à modifier votre testament



LES ABUS FINANCIERS



Cadre Familial

Les personnes les plus touchées ou vulnérables sont :

- ✓ Les conjoints, époux ou épouses;
- ✓ Les aînés

Cadre general

Tout le monde peut être victime, peu importe l'âge ou le niveau d'éducation



LES ABUS FINANCIERS



Les aînés

Les types d'abus financiers les plus observés:

- ✓ Fraude par porte-à-porte
- ✓ Fraude par carte de crédit
- ✓ Fraude en matière d'investissement
- ✓ Fraude par loterie
- ✓ Fraude par des étrangers et l'escroquerie « fraude grand-parent »



LES ABUS FINANCIERS



Les époux ou conjoints de fait ou partenaire

Les types d'abus financiers les plus observés:

- ✓ Fraude en matière d'investissement
- ✓ Les arnaques amoureuses



LES ABUS FINANCIERS



Les types d'abus financiers les plus observés :

- ✓ Les détournements
- ✓ L'incitation à violer un contrat
- ✓ La conversion ou modification du contrat
- ✓ L'abus de confiance
- ✓ Le manquement au devoir fiduciaire
- ✓ La fraude



LES FRAUDES



Qu'est-ce qu'une fraude ?

Un crime - Alinéa 380 (1), Code Criminel :

Quiconque, par supercherie, mensonge ou autre moyen dolosif, constituant ou non un faux semblant au sens de la présente loi, frustre le public ou toute personne, déterminée ou non, de quelque bien, service, argent ou valeur

Faire croire quelque chose de faux pour obtenir de l'argent, un bien ou un service, de la part d'une personne ou du public



LES FRAUDES



Comment différencier un **VOL** d'une FRAUDE ?

La présence ou l'absence de consentement demeure le critère permettant de distinguer le **VOL** de la FRAUDE.

- **VOL** : une personne s'empare d'un bien sans le consentement de la victime
- **FRAUDE** : une personne s'approprie un bien, un service ou de l'argent avec le consentement de la victime, mais que ce consentement a été obtenu par tromperie ou ruse ou tout autre moyen malhonnête

La plupart des formes d'abus financier sont des crimes, y compris le vol et la fraude



LES FRAUDES



Les types de fraudes courantes

- ✓ **Les fraudes numériques** : Faux courriels de banque ou Agence de revenu du Canada, arnaques via Facebook ou WhatsApp, Hameçonnage (phishing) ou le vol d'identité
- ✓ **Les fraudes financières** : Faux investissements, le faux conseiller financier, la carte de crédit, la fraude immobilière
- ✓ **Les fraudes émotionnelles** : Arnaques amoureuses, la « fraude grand-parent » ou escroquerie « fraude grand-parent » grandparent scam
- ✓ **Les fraudes administratives** : en matière d'immigration et de citoyenneté



LES FRAUDES : VOL D'IDENTITÉ



Qu'est-ce que la fraude à l'identité ?

Lorsqu'une personne ou un criminel utilise les renseignements personnels volés pour commettre d'autres crimes.



LES FRAUDES : VOL D'IDENTITÉ



Qu'est-ce que le vol d'identité ?

Méthodes élémentaires

- Fouilles de poubelles
- Vol de courrier

Méthodes raffinées

- L'hameçonnage
- L'usage d'espioniciels et des virus informatiques
- L'hypertrucage (deepfake)



LES FRAUDES : VOL D'IDENTITÉ



Qu'est-ce que la fraude à l'identité ?

Actes criminels possibles

- ✓ Accéder à votre ordinateur et à votre compte de courriel
- ✓ Accéder à vos comptes bancaires
- ✓ Ouvrir de nouveaux comptes bancaires
- ✓ Effectuer des transferts de solde



LES FRAUDES : VOL D'IDENTITÉ



Qu'est-ce que la fraude à l'identité ?

Actes criminels possibles

- ✓ Faire des demandes de prêts et de cartes de crédit
- ✓ Acheter des biens et services
- ✓ Dissimuler leurs activités criminelles
- ✓ Obtenir un passeport ou recevoir des prestations du gouvernement



LES FRAUDES: L'HAMEÇONNAGE



Qu'est-ce que l'hameçonnage ?

Lorsqu'une personne utilise différentes stratégies pour vous amener à fournir des renseignements personnels ou à cliquer sur des liens.



LES FRAUDES: L'HAMEÇONNAGE



Qu'est-ce que l'hameçonnage ?

Exemples de stratégies:

- ✓ Falsifier des adresses courriel et ou des sites Web
- ✓ Présenter ou faire croire qu'il y a une urgence
- ✓ Offrir un remboursement ou de l'argent
- ✓ Demander de cliquer sur des liens, de télécharger une pièce jointe ou de remplir un formulaire en ligne, apparemment inoffensifs
- ✓ Demander de scanner un code QR



LES FRAUDES: CARTE DE CRÉDIT



Qu'est-ce que la fraude par carte de crédit ?

Lorsqu'une personne vole et utilise sans votre permission votre carte de crédit ou vos informations de carte de crédit.



LES FRAUDES: CARTE DE CRÉDIT



Qu'est-ce que la fraude par carte de crédit ?

Méthodes

- ✓ Chercher vos relevés ou informations bancaires dans vos poubelles ou boîtes à lettres
- ✓ Accéder à votre appareil mobile perdu ou volé
- ✓ Pirater les ordinateurs de compagnies



LES FRAUDES: CARTE DE CRÉDIT



Qu'est-ce que la fraude par carte de crédit ?

Méthodes

- ✓ Installer de petits dispositifs sur les terminaux de paiement pour enregistrer les informations de votre carte de crédit
- ✓ Inciter une personne à effectuer un achat en ligne, sur un faux site web
- ✓ Prétendre être un employé d'une banque par téléphone pour vous demander vos renseignements de carte de crédit



LES FRAUDES: CARTE DE CRÉDIT



Qu'est-ce que la fraude par carte de crédit ?

Exemples

- ✓ **Faire un achat en magasin ou à un terminal de paiement**
- ✓ **Faire un achat ou une transaction en ligne**
- ✓ **Retirer de l'argent à un guichet automatique**
- ✓ **Faire un achat ou une transaction par téléphone**



LES FRAUDES: LA FRAUDE IMMOBILIÈRE



Qu'est-ce que la fraude immobilière ?

Lorsqu'une personne usurpe l'identité d'un.e propriétaire pour vendre son bien immobilier ou contracter une nouvelle hypothèque à son insu.



LES FRAUDES: LA FRAUDE IMMOBILIÈRE



Qu'est-ce que la fraude immobilière ?

Fraudes liées au transfert de titres

Vol du titre de propriété

Vente de la maison ou demande d'une nouvelle hypothèque sur celle-ci

Fraude en forclusion

Paiement hypothécaire difficiles

Transfert du titre de propriété au fraudeur en échange d'un prêt

Fraude hypothécaire

Le propriétaire fournit des informations erronées sur une demande hypothécaire

Le Fraudeur éventuel tente de falsifier les documents ou vous encourage à le faire



LES FRAUDES: EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE CITOYENNETÉ



Qu'est-ce que la fraude en matière d'immigration ou de citoyenneté au Canada ?

Lorsqu'une personne se fait arnaquer ou pose des actes malhonnêtes dans le cadre de son projet d'immigration au Canada.



LES FRAUDES: EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE CITOYENNETÉ



Qu'est-ce que la fraude en matière d'immigration ou de citoyenneté au Canada ?

Exemples de fraudes courantes

- ✓ Les faux représentants ou l'escroquerie des consultants en immigration
- ✓ La présentation de faux documents dans la demande
- ✓ Les relations de complaisance



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

REFLECHISSEZ

✓ Restez calme

❖ Rassemblez toute l'information sur la fraude, notamment :

- les documents
- les reçus
- les copies de courriels ou de messages textes



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Communiquez avec votre institution financière

✓ Signalez l'incident

- ❖ À l'institution financière qui a transféré l'argent
- ❖ Victime de vol d'identité:
 - faites inscrire une note d'avertissement à tous vos comptes;
 - changez tous vos mots de passe;
 - signalez la fraude aux deux agences d'évaluation du crédit
(Equifax et TransUnion)



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Communiquez avec votre service de police locale

✓ Signalez l'incident

- ❖ Obtenez un numéro de dossier aux fins d'utilisation ultérieure.
 - Si vous relevez des transactions suspectes dans votre rapport de solvabilité, mettez à jour votre dossier auprès de votre service de police.



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Communiquez avec le centre antifraude du Canada

✓ Signalez l'incident

- En composant le 1-888-495-8501 (numéro sans frais) ou au moyen du Système de signalement des fraudes.
- Selon le type de fraude, ou la manière dont elle s'est produite, il pourrait être utile de le signaler à d'autres organismes.



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Fraudes commises en ligne ou au moyen d'un site Internet

✓ Signalez l'incident

- En composant le 1-888-495-8501 (numéro sans frais) ou au moyen du Système de signalement des fraudes.
- Selon le type de fraude, ou la manière dont elle s'est produite, il pourrait être utile de le signaler à d'autres organismes.



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Fraudes commises en ligne ou au moyen d'un site Internet

✓ Signalez l'incident

- **directement aux administrateurs du site. Vous pouvez utiliser pour cela les liens « Signaler un abus » ou « Signaler une annonce ».**



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Courrier détourné

✓ Signalez l'incident

- Si vous soupçonnez que quelqu'un détourne votre courrier, communiquez avec Postes Canada.
- Vous devriez également prévenir vos fournisseurs de services (téléphone, téléphone cellulaire, électricité, eau, gaz, etc.).



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Perte, vol ou utilisation frauduleuse de documents d'immigration

✓ Signalez l'incident

❖ Communiquez avec Citoyenneté et Immigration Canada (IRCC) si :

- vos documents d'immigration ont été perdus ou volés;
- vous soupçonnez que quelqu'un utilise vos documents de façon frauduleuse.



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Perte ou vol de passeport

✓ **Signalez l'incident**

❖ **Communiquez avec les autorités gouvernementales :**

- **Si votre passeport est perdu ou volé, signalez les circonstances de la perte ou du vol à Passeport Canada et au service de police local.**
- **Si vous vous trouvez à l'étranger, vous devez signaler la perte ou le vol au bureau du gouvernement canadien à l'étranger le plus proche.**



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Vol de numéro d'assurance sociale

✓ **Signalez l'incident**

❖ **Communiquez avec les autorités gouvernementales et pertinentes:**

- déposer un rapport de police et obtenez-en une copie
- Informer le centre antifraude
- Communiquez avec les bureaux de crédit (TransUnion Canada et Equifax Canada)



RÉFLEXES ESSENTIELS POUR SE PROTÉGER



Que faire si vous êtes victime d'une fraude ?

Perte ou vol de documents d'identification provinciaux ou territoriaux

Documents visés : le certificat de naissance, le permis de conduire, la carte de santé, tout autre document délivré par une province ou un territoire.

✓ Signalez l'incident

- **Communiquez immédiatement avec l'émetteur concerné pour l'aviser de la situation**
- **Vous trouverez les coordonnées des organismes sur les sites Web des gouvernements provinciaux et territoriaux.**



LES RECOURS POSSIBLES

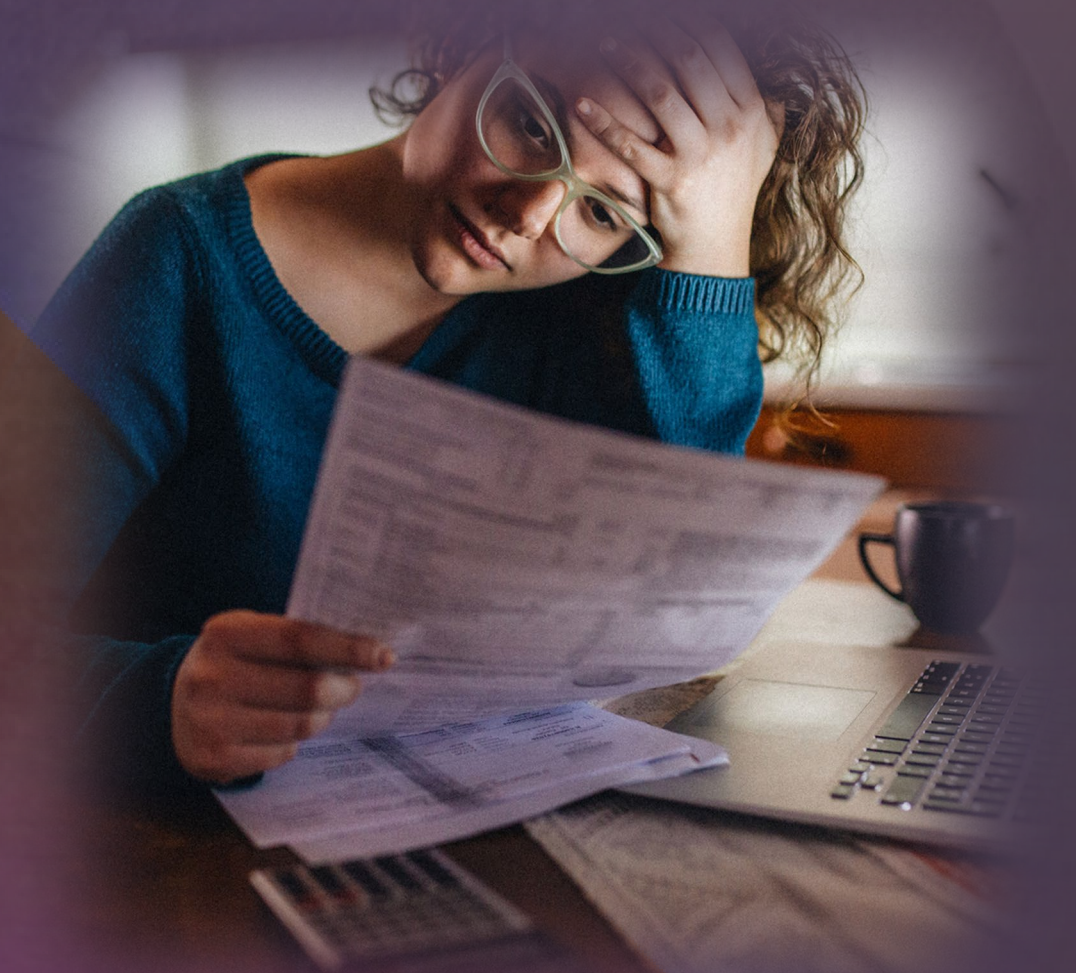


CRIMINEL

- ✓ Le dépôt d'une plainte auprès de la police

CIVIL

- ✓ Les délais de recours
- ✓ La Cour des petites créances
- ✓ La Cour supérieure de justice



LES RECOURS POSSIBLES: ORDONNANCES



LES ORDONNANCES POSSIBLES

- ✓ Les dommages compensatoires; punitifs; nominaux
- ✓ L'exécution de ses engagements
- ✓ La résiliation
- ✓ L'injonction

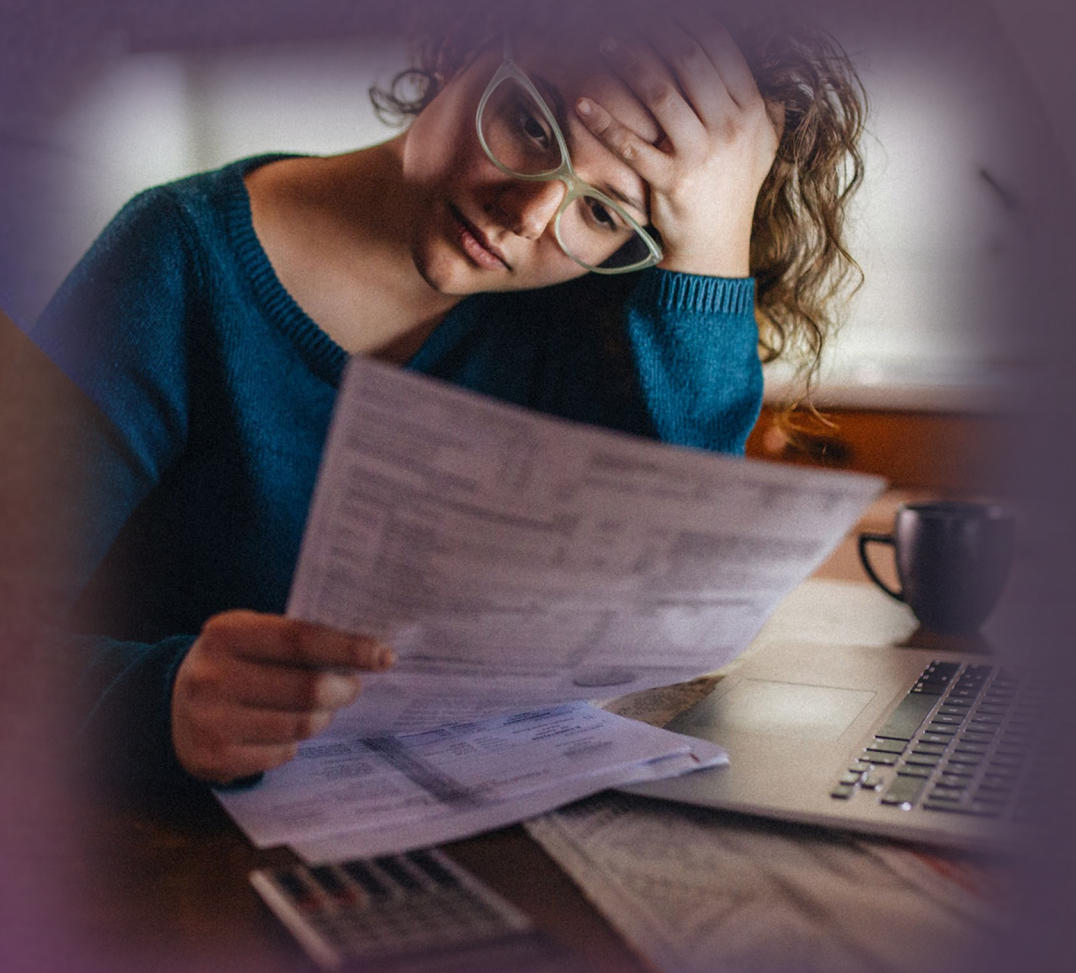


LES RECOURS POSSIBLES: LES INJONCTIONS



LES INJONCTIONS POSSIBLES

- ✓ De type Norwich
- ✓ De type Mareva



RESSOURCES PERTINENTES



Où pouvez-vous obtenir de l'aide juridique ?

- ✓ Centre francophone du Grand Toronto (CFGT)
- ✓ Autres cliniques juridiques communautaires
- ✓ Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO)
- ✓ Aide juridique Ontario
- ✓ Service de référence du Barreau (Barreau de l'Ontario)





Où pouvez-vous obtenir de l'aide juridique ?

- ✓ Information gouvernementale – Sites web du Gouvernement:
 - Le centre antifraude: [ici](#)
 - Signaler la fraude et ou la cybercriminalité: [ici](#)
 - Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada: [ici](#)
 - Fraude de NAS : [ici](#)





EDUCATION JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE ONTARIO

- ✓ [Vol d'identité](#)
- ✓ [Arnaque](#)
- ✓ [Quelles seraient certaines formes courantes d'escroqueries par téléphone et par internet?](#)
- ✓ [Je suis une personne aînée. Comment savoir si je suis victime d'exploitation financière?](#)
- ✓ [Fiche-conseils - Attention : des fraudeurs utilisent un nouveau programme gouvernemental de remboursement pour cibler les aînés](#) (Disponible en anglais seulement)
- ✓ [Fiches conseils - Fraude](#) (Disponible en anglais seulement)



MERCI !



QUESTIONS?



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada



Questionnaire



Merci pour votre participation



NOS PROJETS

Justicepasapas.ca — Des renseignements détaillés sur des problèmes juridiques

Parcours guidés — Trouvez et remplissez facilement vos formulaires juridiques et recevez des instructions pour vos prochaines étapes

CLEOconnect.ca — La formation et les outils pour les personnes travaillant en intervention communautaire

Clavardage — Besoin d'une assistance et de l'information juridique? Du lundi au vendredi, 12 h - 13 h, justicepasapas.ca

Commandez des publications — Toutes les ressources sont fournies gratuitement cleo.on.ca/fr/commandez-des-publications

Restez connectés!

Pour joindre CLEO :

infofranco@cleo.on.ca

416-408-4420

cleo.on.ca/fr

 **Justice pas-à-pas**
Votre guide de droit en Ontario

 **CLEO Parcours guidés**
Remplir vos formulaires juridiques et passer à l'action

 **CLEO Connect**
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

 **CLAVARDAGE EN DIRECT**



 **CLEO Connect**
Formation et outils pour les travailleurs communautaires

 **CENTRE FRANCOPHONE
DU GRAND TORONTO**

 **La Fondation
du droit
de l'Ontario**



**Ministère de la Justice
Canada**



C'ÉTAIT WEBINAIRE



Les abus financiers et la Fraude



Date : 26 mars 2026 Heure : 10h30 – 12h00

Avec Me Francesca Kacou



Ministère de la Justice
Canada

